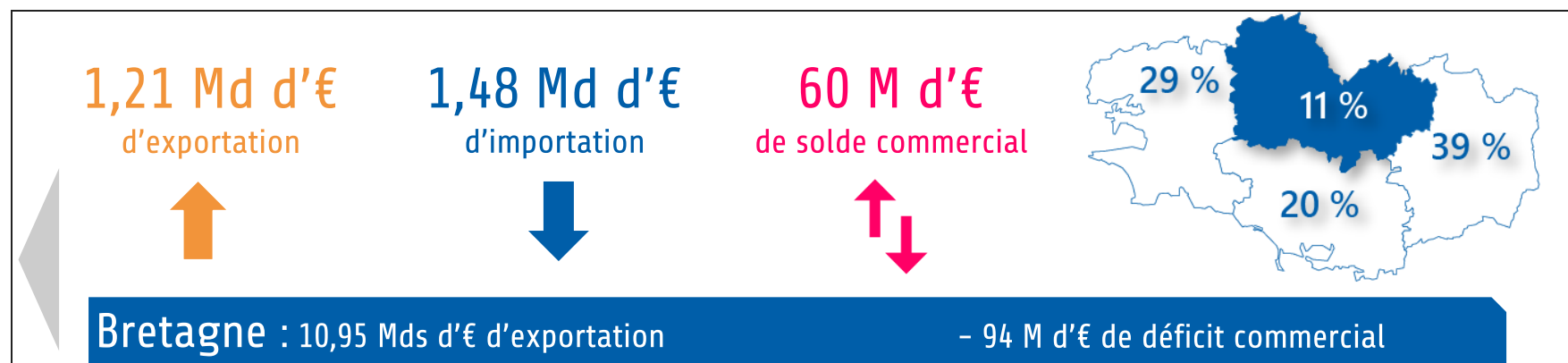


Armorstat / Atlas / Commerce extérieur en Côtes d'Armor



## Le commerce extérieur en Côtes d'Armor

Dernière mise en ligne : Novembre 2016

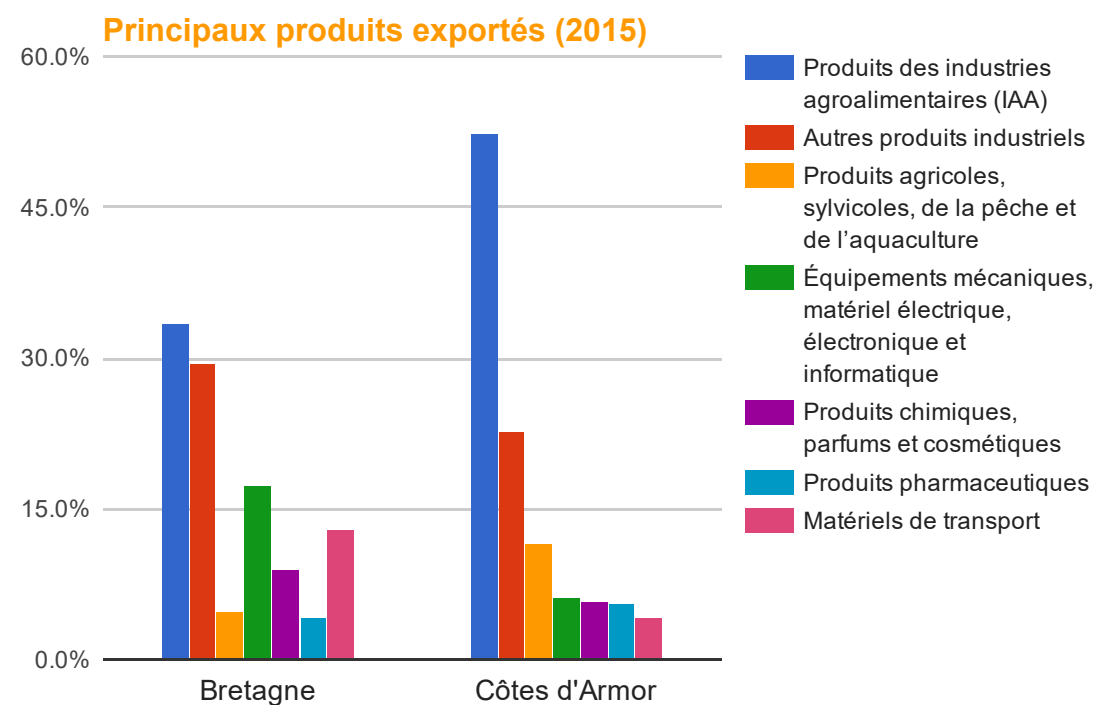


### Les exportations des Côtes d'Armor

Les exportations des Côtes d'Armor se sont élevées à 1,209 milliard d'€ en 2015, soit une progression de 4 % sur un an. Ce montant représente 11,4 % du total des exportations bretonnes. Cette part est stable depuis plusieurs années.

Les Côtes d'Armor se distinguent des autres départements bretons par l'importance des exportations de produits de l'agroalimentaire (52 % de la valeur des exportations contre 33 % en moyenne en Bretagne) et de l'agriculture (11,6 % contre 4,8 %).

A l'inverse, la part des exportations de biens d'équipement mécanique, de matériel électrique, électronique et informatique est très en deçà de la moyenne bretonne (6,2 % contre 17,4 %), tout comme celle des matériels de transport (4,2 % contre 12,9 %).



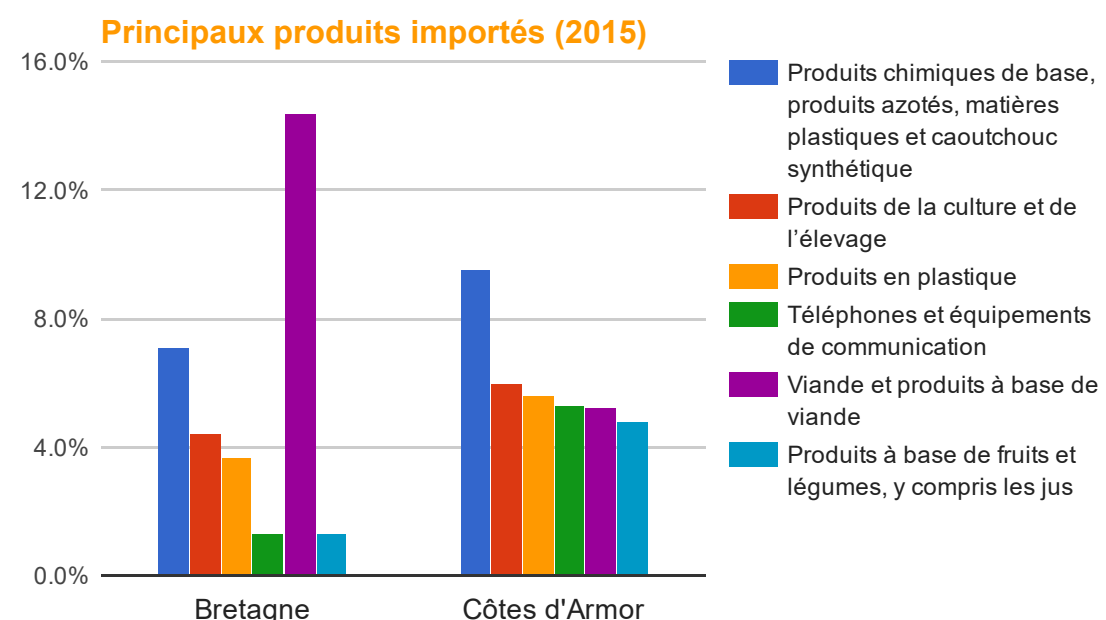
Source : Douanes

Les exportations de produits des IAA concernent principalement les produits à base de viande (57 % de la valeur des exportations des industries agroalimentaires), les produits laitiers et glaces (19 %) et les aliments pour animaux (9 %).

### Les importations des Côtes d'Armor

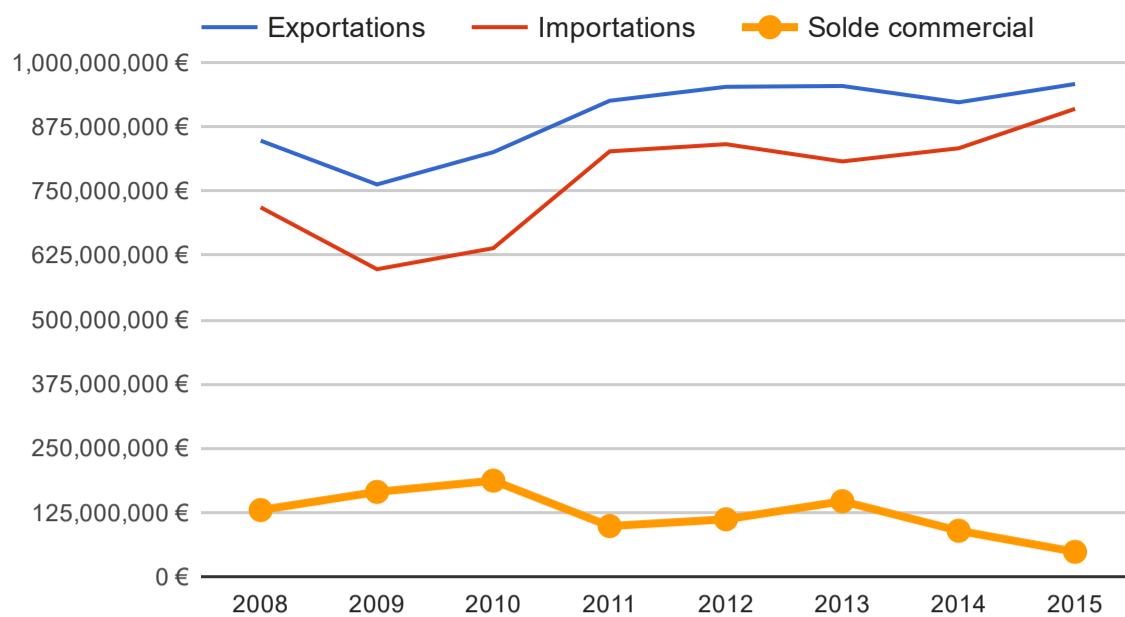
Le montant des importations était de 148 milliard d'€ en 2015. La valeur des importations a fortement augmenté entre 2014 et 2015 (+ 8,9 %) du fait principalement des produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique (+ 19 millions d'€), des téléphones et équipements de communication (+ 18 millions) et des produits de la culture et de l'élevage (+ 10 millions).

Ces trois catégories de produits représentant par ailleurs à eux seuls 20 % des importations.



Source : Douanes

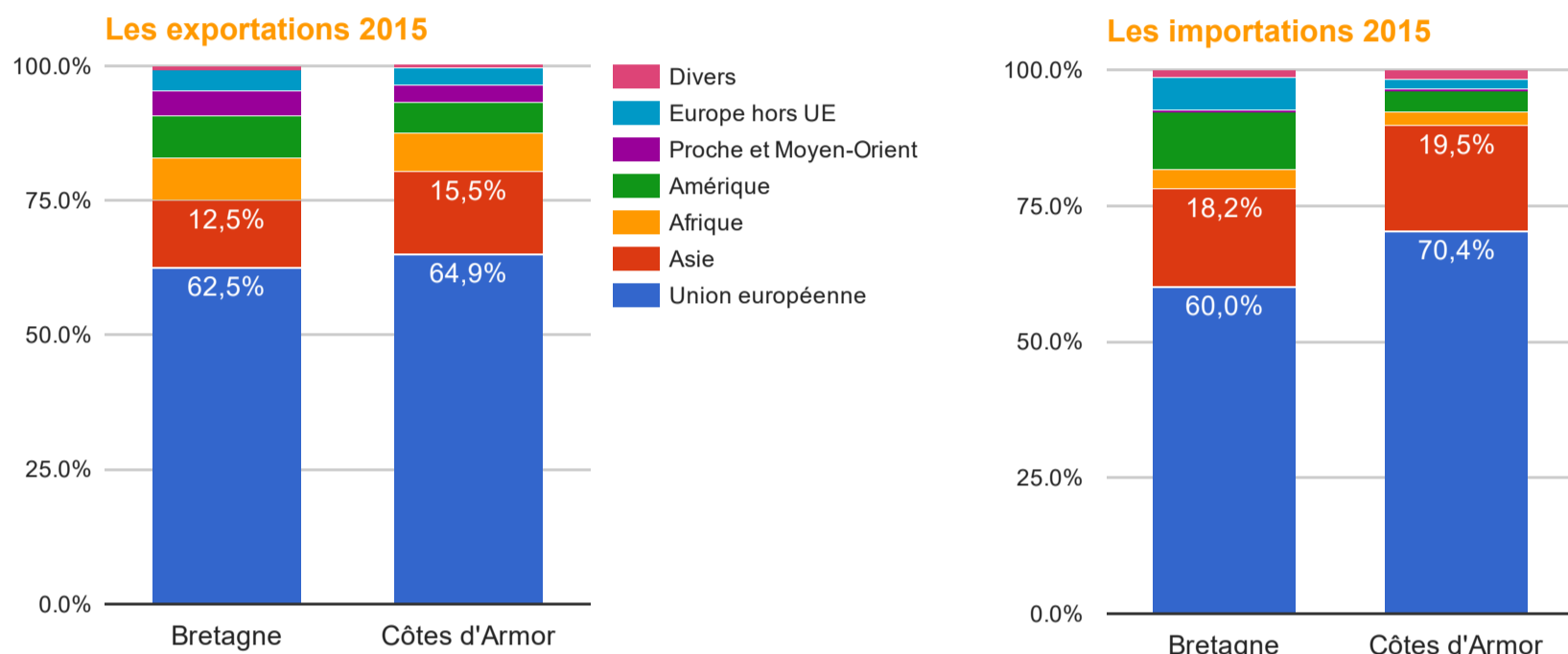
## Le solde commercial de 2008 à 2015



Conséquence d'une faible augmentation des exportations et d'une forte progression des importations, le solde commercial diminue régulièrement depuis 2013.

Source : Douanes

## Les zones d'échanges d'exportation et d'importation



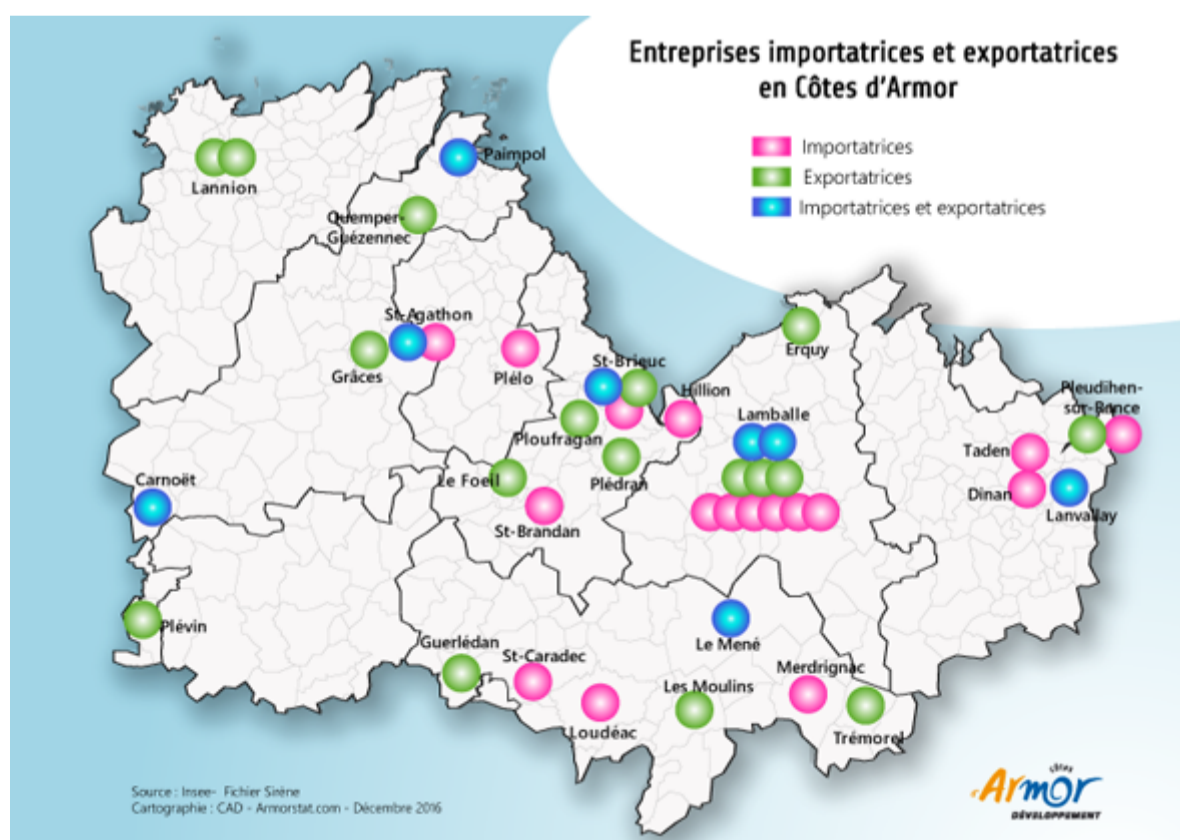
Source : Douanes

L'Union Européenne et l'Asie sont les principales zones d'échanges, aussi bien pour les exportations que les importations. Ainsi, 65 % du total des exportations costarmoricaines se font vers l'Union Européenne et 16 % vers l'Asie. La proportion est encore plus élevée pour les importations (70 % en provenance de l'Union Européenne et 20 % de l'Asie).

Cette prépondérance se fait au détriment du marché américain dont la part dans les échanges est beaucoup plus faible qu'au niveau Bretagne. L'Allemagne, l'Espagne, le Royaume Uni, l'Italie et la Belgique sont les principaux partenaires du commerce extérieur costarmoricain : près de 50 % des exportations et des importations se font avec ces cinq pays.

A noter : les exportations vers la Chine, qui représentent 5 % du total des exportations, se sont améliorées de 40 % entre 2014 et 2015. Elles sont constituées à près de 75 % de viande et produits à base de viande et, pour 8 %, de produits de la culture et de l'élevage. Les importations sont un peu plus diversifiées (39 % de téléphones et équipements de communication, 10 % d'articles d'habillement, 8 % de produits pharmaceutiques, 7 % de matériel électrique).

## Les entreprises importatrices et exportatrices en Côtes d'Armor



Environ 470 entreprises ayant leur siège social en Côtes d'Armor réalisaient en 2015 des montants significatifs d'exportations ou d'importations. Sur les 25 premières entreprises exportatrices du département<sup>1</sup>, la moitié relève du secteur agricole ou agroalimentaire. La Cooperl Arc Atlantique (Lamballe) se classe en tête du palmarès costarmoricain.

La proportion est identique pour les 25 premières entreprises importatrices. C'est l'entreprise Kermené (Le Mené) qui réalise le montant d'importations le plus élevé. Le commerce de gros de produits agricoles ou agroalimentaires rassemble, pour les exportations comme pour les importations, 20 % des sociétés opératrices.

Source : Insee fichier Sirène

<sup>1</sup>Source : « Palmarès des entreprises » réalisé par les Douanes chaque année et qui attribue un rang national de classement à chaque société selon les valeurs qu'elle importe ou qu'elle exporte.